



2010-2011
Annual Report

Office of the
Attorney General

2010-2011
Rapport annuel

Cabinet du Procureur
général

2010-2011 Annual Report

Published by:
Office of the Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

October 2011

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN- 978-1-55471-912-9

ISSN- 978-1-55471-319-6

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :
Cabinet du Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Octobre 2011

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

ISBN- 978-1-55471-912-9

ISSN- 978-1-55471-319-6



2010-2011
Annual Report

Office of the
Attorney General

2010-2011
Rapport annuel

Cabinet du Procureur
général

To The Honourable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2010 to 31 March 2011.

Respectfully submitted,

Hon. Marie-Claude Blais, Q.C.
Attorney General

To The Honourable Marie-Claude Blais, Q.C.
Attorney General
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Madam Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2010-2011.

Respectfully submitted,

Judith Keating, Q.C.
Acting Deputy Attorney General

L'honorable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

La Procureure générale,

L'hon. Marie-Claude Blais, c.r.

L'honorable Marie-Claude Blais, c.r.
Procureure générale
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Madame la Ministre,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2010-2011.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La Procureure générale adjointe par intérim,

Judith Keating, c.r.

Table of Contents

Organizational Charts	9
Introduction.....	11
Mandate of the Office of the Attorney General	12
Role and Responsibilities of the Attorney General	12

ATTORNEY GENERAL DIVISION

Legal Services Branch.....	14
Legislative Services Branch	21
Public Prosecution Services Branch	24

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION

Facilities Management.....	29
Expropriations Advisory Officer	31
Financial Services Branch	32
Human Resource Services Branch	34
Information Management and Technology Branch	36

POLICY AND PLANNING BRANCH	38
---	-----------

COMMUNICATIONS	38
-----------------------------	-----------

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General	40
II. Revenue and Expenditures	43
III. Explanation of Variance Fiscal Year	47
IV. Official Languages Complaint Report.....	48

Table des matières

Organigrammes	9
Introduction	11
Mission du Cabinet du Procureur général	12
Rôle et Responsabilités du procureur général	12

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Direction des services juridiques.....	14
Direction des services législatifs	21
Direction des services des poursuites publiques	24

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Gestion des installations	29
Commissaire consultatif de l'expropriation	31
Direction des services financiers	32
Direction du service des ressources humaines.....	34
Direction de la technologie et de la gestion de L'information	36

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION.....

38

COMMUNICATIONS.....	38
----------------------------	-----------

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du procureur général.....	40
II. Recettes et dépenses.....	43
III. Explications des écarts pour l'exercice	47
IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles	48

Office of the Attorney General/Cabinet du Procureur Général



Introduction

This annual report for 2010-2011 outlines the activities and major events undertaken by the Office of the Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives, as well as organizational changes, that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Public Prosecutions Service has represented the Attorney General in all levels of Courts in New Brunswick conducting a variety of prosecutions in order to maintain and enhance public safety and respect for the administration of justice. Family Crown Counsel have appeared before the Courts on a variety of guardianship and custody applications in order to enhance the safety of children and adults in need of protection throughout the province. In addition both prosecutors and Family Crown Counsel have organized and presented Continuing Legal Education events for the profession including law students, as well as for police and child protection investigators.
- Lawyers in the Legal Services Branch represented government before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada. The issues involved a broad range of legislation like the provincial *Safer Communities and Neighbourhoods Act* and a reference to the Supreme Court of Canada regarding the proposed *Canadian Securities Act*. Lawyers provided opinions and advice with respect to the conduct of government affairs and operations including national and international contracts, such as amendments to the Agreement on Internal Trade (AIT) and the Canada European Community Trade Agreement (ETA). Legal Services lawyers have also participated in organizing and presenting Continuing Legal Education events for their profession.

Introduction

Le rapport annuel du Cabinet du procureur général décrit les activités et événements importants de l'exercice 2010-2011. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Cabinet.

Voici une liste d'activités dignes de mention entreprises par le Cabinet :

- Les Services des poursuites publiques ont représenté le procureur général devant les tribunaux de tous les échelons du système judiciaire du Nouveau-Brunswick et ont mené un éventail de poursuites dans le but d'assurer et d'accroître la sécurité publique et le respect de l'administration de la justice. Les avocats de la Couronne en droit de la famille ont comparu devant les tribunaux dans le cadre de diverses demandes de tutelle et de garde afin de favoriser la sécurité des enfants et des adultes qui avaient besoin de protection partout dans la province. De plus, les procureurs de la Couronne et les avocats de la Couronne en droit de la famille ont organisé des activités de formation juridique continue et les ont présentées aux membres de la profession, y compris aux étudiants en droit, aux policiers et aux enquêteurs de la protection de l'enfance.
- Les avocats de la Direction des services juridiques ont représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de droit commun de toutes les échelons du système judiciaire, y compris la Cour suprême du Canada. Les litiges mettaient en cause une foule de textes de loi comme la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* du Nouveau-Brunswick ainsi que le projet de *Loi canadienne sur les valeurs mobilières*, qui a fait l'objet d'un renvoi devant la Cour suprême du Canada. Les avocats ont donné des avis et des conseils au sujet de la conduite des affaires du gouvernement et de ses activités, notamment dans le cadre de contrats nationaux et internationaux comme les modifications à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et l'Entente commerciale Canada-Union européenne. Les avocats des Services juridiques ont également participé à

- Lawyers in the Legislative Services Branch, in addition to a very extensive legislative portfolio, made important contributions in various capacities to the New Brunswick Law Society, the Canadian Bar Association, The Uniform Law Conference, le Programme d'administration de la Justice dans les deux langues officielles, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, and the Canadian Institute for the Administration of Justice. Conversion of regulations to the new e-laws system, which required much work, was completed. Work also was completed for introduction of the 237 Acts included in the Revised Statutes, 2011, the first instalment in the ongoing revision of the Acts of New Brunswick. Lastly, the Branch administrator was appointed Acting Deputy Attorney General and Acting Minister of Justice and Consumer Affairs.

Mandate of the Office of the Attorney General

The mandate of the Office of the Attorney General is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

Role and Responsibilities of the Attorney General

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period.

The Attorney General is entrusted with the following responsibilities:

- To administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;

l'organisation et à la présentation d'activités de formation juridique continue à l'intention des membres de leur profession.

- Outre l'imposant portefeuille législatif dont ils sont chargés, les avocats de la Direction des services législatifs ont apporté d'importantes contributions de diverses natures au Barreau du Nouveau-Brunswick, à l'Association du Barreau canadien, à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, au Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles, à l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada et à l'Institut canadien d'administration de la justice. La conversion des règlements dans le cadre du projet de publication électronique, qui a exigé beaucoup de travail, a été menée à terme. Le travail est également terminé en vue de l'introduction des 237 lois dans les Lois révisées de 2011, le premier chapitre de la révision continue des lois du Nouveau-Brunswick. En dernier lieu, l'administratrice de la Direction a été nommée sous-procureure générale adjointe par intérim et sous-ministre de la Justice et de la Consommation par intérim.

Mandat du Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur général a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public.

Rôle et responsabilités du procureur général

En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans.

Le procureur général a les responsabilités suivantes :

- Administrer la justice pénale dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et aux lois du Nouveau-Brunswick;

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• To represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;• To provide legal services and advice to all government departments and agencies;• To represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;• To provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;• To provide legislative drafting services for the government; and,• To print and publish acts, regulations and <i>The Royal Gazette</i> in accordance with the <i>Queen's Printer Act</i>. | <ul style="list-style-type: none">• Représenter la Couronne dans tous les litiges civils et constitutionnels;• Fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;• Représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont remis en question;• Conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;• Fournir des services de rédaction législative au gouvernement;• Imprimer et publier les lois, les règlements et la <i>Gazette royale</i>, comme le prescrit la <i>Loi sur l'Imprimeur de la Reine</i>. |
|--|---|

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of her constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice and Consumer Affairs, whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of \$3,358,200.00 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2010, and ending March 31, 2011.

Service Delivery by Practice Groups

The Attorney General provides advice and representation to various departments and Crown agencies on a wide range of matters. In 2002, a number of changes were made to the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General to enhance the quality of service to these departments and Crown agencies. As a result of this change, a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Commercial, Corporate and Property Law Practice Group, a Government Services Practice Group, and a Constitutional Law Practice Group.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice et de la Consommation, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 3 358 200 \$ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2010 et se terminant le 31 mars 2011.

Prestation des services par groupes sectoriels

Le Cabinet du procureur général fournit des conseils et des services de représentation aux divers ministères et sociétés de la Couronne relativement à diverses questions. En 2002, des modifications ont été apportées au modèle de prestation des services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général dans le but d'améliorer la qualité des services fournis aux ministères et aux sociétés de la Couronne. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des sociétés, des affaires et des biens, groupe des services au gouvernement et groupe du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le

among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment. It thereby allows the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on behalf of the Executive Branch of government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers. The practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law has been determined as the most effective model for the delivery of legal services.

Practice Group Directors

A senior lawyer has been designated as the Director of each practice group. Practice group Directors, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the administration of the operation of their practice group, including the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Director for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Director then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Directors of the respective practice groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

partage des connaissances. Le mode utilisé par la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire. Ainsi, il permet au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

La complexité croissante des questions juridiques confiées au personnel de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation chez les avocats. Il a été déterminé que le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, constitue la façon la plus efficace de fournir des services juridiques.

Directeurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé directeur de chaque groupe sectoriel. En plus de leurs responsabilités courantes, les directeurs sont chargés de la gestion du fonctionnement de leur groupe sectoriel, s'occupant entre autres de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe en tenant compte de l'expérience de chacun de ses avocats.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et toute société de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au directeur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le directeur confie ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou la société de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

Les directeurs des groupes sectoriels relèvent du sous-procureur général adjoint des Services juridiques, qui lui relève du procureur général adjoint.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General, and is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is also responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick. Since 2009, the Assistant Deputy Attorney General has also assumed the responsibilities of Director of the Constitutional Law Practice Group.

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and agencies in commercial, corporate and property law, including the preparation of commercial documents on complex transactions, the preparation of legal documents necessary to complete the purchase or sale of real property and leasing real property on behalf of the Crown. Lawyers operating in this area are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, required to have extensive knowledge in the respective area of expertise.

Highlights

During the 2010-2011 fiscal year the Corporate, Commercial and Property Law Practice Group members handled a number of highly complex legal issues, provided legal advice and direction and negotiated a number of complex commercial transactions involving many leading New Brunswick businesses and enterprises, including:

- Providing legal advice on the creation and establishment of Invest NB;
- Acting as Canadian counsel providing assistance and support to American law firms in relation to the intervention of the Province of

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ses tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick. Depuis 2009, le sous-procureur général adjoint a aussi assumé le rôle de directeur du groupe sectoriel du droit constitutionnel.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères et organismes gouvernementaux dans le domaine du droit des affaires, des sociétés et des biens, préparant notamment les documents commerciaux pour des transactions complexes ainsi que des documents juridiques nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à effectuer, les avocats affectés à ce groupe doivent avoir une connaissance approfondie de leur domaine de compétence.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2010-2011, les membres du groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens se sont chargés d'un certain nombre de questions juridiques très complexes, ont fourni des conseils et des avis juridiques et ont négocié des transactions commerciales complexes avec de nombreuses grandes entreprises du Nouveau-Brunswick. Ils ont notamment :

- Fourni des avis juridiques concernant la mise sur pied d'Investir NB;
- Exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens, fournissant aide et services de soutien à des cabinets d'avocats américains

New Brunswick before the United States Federal Energy Regulatory Commission;

- Providing legal advice on a Maritime Provinces' initiative to establish a wireless state of the art system for public safety stakeholders;
- Providing legal advice and assistance on matters involving national and international contracts, including amendments to the Agreement on Internal Trade (AIT) and Canada European Community Trade Agreement (ETA);
- Providing legal advice, assistance and/or representation on matters involving intellectual property, bankruptcy and receivership, including extensive court appearances on major commercial insolvency files;
- Negotiating and preparing legal documentation for the provision of financial assistance in areas of forestry, manufacturing, mining, farming, fishing and aquaculture industries;
- Conducting research and providing legal advice on complex real property issues involving ownership and title to real property and infrastructures (courts, hospitals, schools and bridges) throughout the Province, and
- Providing advice to the Department of Finance on a US Global Bond Issue.

Lawyers in this Practice Group also continued to participate as course instructors at the Bar Admission Course of the Law Society of New Brunswick.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consisted of representation of the Province of New

relativement à l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick devant la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis;

- Fourni des avis juridiques sur une initiative visant à établir à l'échelle des Provinces maritimes un système sans fil des plus modernes pour les acteurs du domaine de la sécurité publique;
- Fourni des conseils juridiques au sujet de questions liées à des contrats nationaux et internationaux, incluant la modification de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord économique et commercial global (AECG);
- Fourni des services de consultation, de soutien et de représentation juridique sur des questions liées à la propriété intellectuelle, aux faillites et aux mises sous séquestre, y compris de nombreuses comparutions devant les tribunaux dans de grands dossiers d'insolvabilité d'entreprises;
- Négocié et préparé des documents juridiques pour la prestation d'aide financière dans les secteurs de la foresterie, de la fabrication, des mines, de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture;
- Mené des recherches et fourni des conseils juridiques relativement à des questions complexes en matière de titres et de propriété de biens réels et d'infrastructures (tribunaux, hôpitaux, écoles et ponts) dans l'ensemble de la province;
- Fourni des conseils au ministère des Finances sur une question concernant l'émission d'obligations multimarchés américains;

Les avocats de ce groupe sectoriel ont aussi continué de prendre part, à titre d'instructeurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certaines

Brunswick, as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

Highlights

- Members of this Practice Group represented government, government agencies and Crown corporations in Provincial Court and the Court of Queen's Bench (Trial and Family Division), for Motions, Trials, Settlement Conferences, Applications and representations before the Court of Appeal of New Brunswick.
- Members appeared before the New Brunswick Insurance Board, the Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board, and the federal Property in Lieu of Taxes Advisory Panel.
- Issues addressed have included *Safer Communities and Neighborhoods Act* matters, highway design and signage, the regulatory limit on general damages for minor personal injuries, illegal commercial signage on highways, expropriation of private lands for highway improvements, Crown construction projects, provincial taxation issues relating to property tax, recovery of Medicare overpayments, appeals of firearm transportation permits, defamation actions, closure of online institutions and defending decisions on judicial review of provincial officials, including various Ministers and the Superintendent of Insurance.

During the year, members of this Practice Group also made presentations on legal issues to client departments' specialized groups.

sociétés de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

Faits saillants

- Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement, des organismes gouvernementaux et des sociétés de la Couronne devant la Cour provinciale, la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour des motions, des procès, des conférences de règlement amiable et des requêtes, ainsi que devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.
- Ils ont également comparu devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick, la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick, la Commission du travail et de l'emploi et le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts du gouvernement fédéral.
- Ils ont traité de questions concernant la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*, la conception et la signalisation routière, le plafond relatif aux dommages-intérêts généraux pour blessures personnelles mineures établi par la loi, les affiches commerciales illégales sur les routes, l'expropriation de terres privées pour l'amélioration des routes, les projets de construction de la Couronne, les enjeux provinciaux d'imposition foncière, le recouvrement de paiements en trop d'assurance-maladie, les appels relatifs aux autorisations de transport d'armes à feu, les poursuites en diffamation, la cessation d'activités d'établissements d'enseignement en ligne et la justification de décisions prises par des représentants du gouvernement dans le cadre de contrôles judiciaires, notamment des décisions de divers ministres et de la surintendante des assurances.

Au cours de l'année, les membres de ce groupe sectoriel ont donné des exposés sur des questions juridiques devant des groupes de spécialistes des ministères clients.

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies, as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service, and representation of certain Crown agencies listed under Part IV of the Public Service, before adjudicative bodies and all levels of courts. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

Highlights

- Members of this group represented the Province before the Court of Queen's Bench, Provincial Court (Firearms Act), the Labour and Employment Board (including matters under the *Pension Benefits Act* and the *Public Service Labour Relations Act*), the Liquor Licensing Board, Small Claims Court, the Nurses' Association of New Brunswick, Labour Adjudications, and the Human Rights Commission.
- This Group provided advice, opinions, and representation on a continuing basis to government departments and agencies on administrative law matters and all employment-related matters, and represented them in all employment-related proceedings before Boards, Adjudicators, all levels of Court, and at mediations.
- The issues addressed have included pension regulation, discrimination, regulation of the possession and transportation of firearms, liquor licensing, designation of essential services, position classification, labour strikes, workers compensation, terminations, the duty to accommodate, discipline, regulation of professionals, layoff and recall, reasonable notice, harassment, conflict of interest, settlement agreements, employment contracts, and the interpretation of collective agreements, administrative, and employment law legislation.

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure entre autres la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique et la représentation de certaines sociétés de la Couronne de la Partie IV de la fonction publique devant des organismes juridictionnels et des tribunaux de toutes les instances, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans les provinces et les territoires du Canada.

Faits saillants

- Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement provincial devant la Cour du Banc de la Reine, la Cour provinciale (*Loi sur les armes à feu*), la Commission du travail et de l'emploi (notamment concernant des questions relatives à la *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*), la Commission des licences et permis d'alcool, la Cour des petites créances, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, des tribunaux d'arbitrage en ressources humaines et la Commission des droits de la personne.
- Ce groupe a fourni des conseils, des avis et des services de représentation de façon continue aux organismes et ministères gouvernementaux concernant des questions de droit administratif et toutes les causes liées à l'emploi, les représentant pour toutes les instances liées au droit du travail devant des commissions, des arbitres, des tribunaux de toutes les instances et des médiateurs.
- Les membres du groupe ont traité de questions comme la réglementation des pensions, la discrimination, la réglementation de la possession et du transport d'armes à feu, les licences et les permis d'alcool, la désignation de services essentiels, la classification des postes, les grèves de travailleurs, l'indemnisation des travailleurs, les cessations d'emploi, l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, la discipline, la réglementation des professionnels, les mises à pied et le rappel au travail, les préavis raisonnables, le

- This group also provided continuing education presentations to departments and Crown agencies on employment and administrative law topics such as grievance and adjudications.

Government Services Practice Group

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations.

The Government Services Practice Group continuously provided legal advice, and on occasion, legal representation to the government on a wide area of important legal matters, including but not limited to:

- Ministerial and Executive authority,
- Crown lands,
- government procurement,
- education,
- right to information and protection of privacy,
- civil liability,
- taxation,
- gaming,
- family services,
- secure name changes,
- energy efficiency programs,
- aquaculture and agriculture,

and matters involving the health and safety of the public.

Constitutional Law Group

The Constitutional Law Group provides advice to government on important and complex legal issues

harcèlement, les conflits d'intérêts, les ententes de règlement, les contrats de travail et l'interprétation de conventions collectives ainsi que des dispositions législatives en matière de droit administratif et de droit du travail.

- Ce groupe a également fait des présentations d'éducation permanente à l'intention des ministères et des sociétés de la Couronne sur des questions liées au droit du travail et au droit administratif, notamment les griefs et les audiences d'arbitrage.

Groupe des services au gouvernement

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et des conseils généraux sur le déroulement des activités du gouvernement.

Le groupe des services au gouvernement a fourni de façon continue des conseils juridiques et, à l'occasion, des services de représentation juridique au gouvernement tout au long de l'exercice sur une grande variété de questions de droit, entre autres :

- Le pouvoir ministériel et exécutif;
- Les terres de la Couronne;
- Les achats gouvernementaux;
- L'éducation;
- Le droit à l'information et la protection de la vie privée;
- La responsabilité civile;
- La fiscalité;
- La réglementation des jeux;
- Les services à la famille;
- La sécurité des changements de nom;
- Les programmes d'efficacité énergétique;
- L'agriculture et l'aquaculture;

ainsi que des questions liées à la santé et à la sécurité publique.

Groupe du droit constitutionnel

Le groupe du droit constitutionnel fournit des conseils au gouvernement au sujet de questions

and legal representation before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada.

The Constitutional Law Group provided opinions on the constitutional validity of government legislative and regulatory changes during the course of the year. This Group provided opinions to the government on issues, including but not limited to the division of powers between the federal and provincial governments, official languages, Charter issues, human rights and aboriginal matters.

Highlights

An example of litigation in which the Constitutional Group was involved before the Supreme Court of Canada was:

- The Province intervened in a Reference filed at the Supreme Court of Canada to determine whether a proposed *Canadian Securities Act* was within the authority of the Parliament of Canada to enact.
- In October of 2010 and with the support of the Federal Government, the Province, under the guidance of the Constitutional Law Group, hosted the Annual Federal Provincial Territorial Charter Meeting in Moncton, New Brunswick.

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch also provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General, and the Executive Council Office and Cabinet on all

juridiques importantes et complexes, en plus de le représenter devant les tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

Les membres du groupe du droit constitutionnel ont également fourni leur avis juridique concernant la validité constitutionnelle de toutes les modifications législatives et réglementaires apportées au cours de l'exercice financier. De plus, les membres ont fourni des conseils juridiques au gouvernement au sujet de questions comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les langues officielles, les questions liées à la Charte, les droits de la personne et les questions autochtones.

Faits saillants

Voici un exemple d'un litige auquel ont pris part les membres du groupe du droit constitutionnel devant la Cour suprême du Canada :

- le gouvernement du Nouveau-Brunswick est intervenu dans l'affaire d'un renvoi à la Cour suprême du Canada pour déterminer si le Parlement du Canada avait l'autorité de promulguer une loi canadienne intitulée *Loi sur les valeurs mobilières*.
- En octobre 2010, grâce à l'appui du gouvernement fédéral et à l'expertise du groupe du droit constitutionnel, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a organisé la réunion annuelle fédérale, provinciale et territoriale sur la Charte à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

La Direction fournit des conseils au procureur général, au procureur général adjoint, au Bureau du Conseil exécutif et au Cabinet relativement à

legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items, and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Queen's Printer is also located in the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by *The Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The branch provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

PLEIS-NB receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

The 2010-2011 fiscal year was a provincial election year with two abbreviated legislative sessions under different administrations. The branch dealt with a heavy workload in terms of the complexity of the legislative portfolio. A total of 19 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly between April 1, 2010, and March 31, 2011. Also, 134 regulations drafted

toutes les questions d'ordre législatif présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des avis juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

La Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

La Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction a aussi le mandat de réviser la législation et de réaménager ses systèmes de publication électronique.

La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

L'année financière 2010-2011 a été une année d'élections provinciales et a donné lieu à deux sessions législatives abrégées sous des administrations différentes. La Direction a fait face à une lourde charge de travail en ce qui concerne la complexité du portefeuille législatif. En tout, la Direction des services législatifs a rédigé 19 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative

in the branch were filed with the Registrar of Regulations.

- In October 2010, the branch administrator was appointed Acting Deputy Attorney General and Acting Deputy Minister of Justice and Consumer Affairs.
- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the branch continues to participate.
- In addition to an extensive legislative portfolio, Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organizations: the Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles, the Queen's Printers Association of Canada and the Canadian Bar Association. Some of the branch lawyers also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the Law Society of New Brunswick, while others participated as presenters at continuing legal education sessions organized by the New Brunswick Branch of the Canadian Bar Association.
- The branch administrator continued her mandate as the Editor-in-Chief of the Solicitors Journal of the CBA, and another member of the branch management team continued her mandate on the Executive of the New Brunswick Branch of the Canadian Bar Association.

entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011, ainsi que 134 règlements qui ont été déposés auprès de la Registraire des règlements.

- En octobre 2010, l'administratrice de la Direction a été nommée procureure générale adjointe par intérim et sous-ministre par intérim du ministère de la Justice et de la Consommation.
- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du *Bulletin de la réforme du droit* ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.
- En plus du portefeuille législatif considérable, des membres du personnel de la Direction des services législatifs ont occupé la présidence ou ont participé aux travaux des organismes suivants : la Commonwealth Association of Legislative Counsel, l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, l'Institut canadien d'administration de la justice, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le Groupe consultatif sur le droit international privé, le Comité des règles de procédure, le Comité de normalisation du Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles, l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada et l'Association du Barreau canadien. Certains des avocats de la Direction ont continué de prendre part, à titre d'enseignants et d'animateurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick, et d'autres ont agi comme animateurs lors des séances de formation juridique continue organisées par la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien.
- L'administratrice de la Direction a continué de s'acquitter de son mandat à titre de rédactrice en chef du *Solicitor's Journal (Bulletin des avocats)* de l'ABC, et une autre membre de l'équipe de gestion de la Direction a poursuivi son mandat au sein du bureau de direction de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien.

- Lawyers in the branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project, working towards the publication of 137 Acts in the Revised Statutes, 2011.
- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois et s'affairent en vue de la publication de 137 lois dans les Lois révisées de 2011.
- The branch worked with a third party service provider to redesign its public website to improve access to the legislation of the Province
- La Direction a travaillé avec un tiers fournisseur de services pour revoir la conception de son site Web public afin d'améliorer l'accès à la législation de la province et d'offrir des capacités de recherche de données ponctuelles périodiques dans ses lois en ligne.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly, with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The branch operates from a central office and 6 regions throughout the Province; a Regional Director supervises each region. The Crown Prosecutors in the branch advise in a pre-charge approval role whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. The test is whether there is a reasonable prospect of a conviction - that is, whether a conviction is more likely than an acquittal before an impartial trier of fact properly directed in accordance with the law. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des services des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel* du Canada, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun de ces derniers étant dirigé par un directeur régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer, à l'étape d'autorisation préalable à l'accusation, s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Il s'agit de déterminer s'il y a matière raisonnable à condamnation et s'il est davantage probable qu'un juge impartial des faits instruit conformément au droit rende un verdict de culpabilité plutôt qu'un verdict d'acquiescement. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

In addition, branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Social Development under the *Family Services Act*, and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province, and participates in the development and implementation of criminal law policies. The branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code of Canada*.

Working out of the central office, the Assistant Deputy Attorney General, provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

The branch also assists the Attorney General in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end, the branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial Heads of Prosecutions Committee (HOP). The branch's participation on this committee continues to be a priority.

The branch participates in various federal, provincial and territorial (FPT) working groups on such wide-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high-risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the wrongfully convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega-cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, and information technology, and also participates in consultations with FPT criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre du Développement social, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes, et agissent au nom de l'autorité centrale en ce qui concerne l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il est partie à une action devant la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick sous le régime de l'article 672.5 du *Code criminel* du Canada.

Au bureau central, le sous-procureur général adjoint fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des chefs des poursuites pénales. La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives à l'endroit du crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle

Family Crown Services are involved in a number of interprovincial working groups as well, including FPT Central Authorities; FPT advisory committee on the ratifications of new states under Hague; and FPT cross border mediation.

The branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The branch signed a Compliance Certificate in June 2004, accepting as minimum standards in this Province the IAP *Standards of Professional Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors*.

Highlights

- The Branch created a new Appellant and Education counsel position within Specialized Prosecutions. Primarily this counsel will ensure a consistent legal approach before the New Brunswick Court of Appeal. As well, this counsel will coordinate the legal training of staff in order to meet the mandatory continuing legal education requirements of the New Brunswick Law Society.
- The Branch participated in the drafting of the 2nd edition of FPT Heads of Public Prosecutions "*Report on the Prevention of Wrongful Convictions*" which will be released in the fall of 2011. This report incorporates the latest developments in law enforcement techniques, jurisprudence and legal thinking on the subject of preventing wrongful convictions.

participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du *Code criminel* du Canada.

Les procureurs de la Couronne en droit de la famille ont pris part aux travaux d'un certain nombre de groupes de travail interprovinciaux, dont les autorités fédérales, provinciales et territoriales pour la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, le comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la ratification de nouveaux États pour la Convention de La Haye et le comité fédéral, provincial et territorial sur la médiation transfrontalière.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs (AIP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les *Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs* de l'AIP.

Faits saillants

- La Direction a créé un nouveau poste d'avocat chargé des affaires de la Cour d'appel et des affaires relatives à l'éducation au sein de la Section des poursuites spéciales, qui a principalement pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre d'une approche juridique cohérente devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Cette personne est responsable de la coordination des séances de formation juridique du personnel afin de répondre aux exigences du Barreau du Nouveau-Brunswick en matière de perfectionnement professionnel obligatoire.
- La Direction a participé à l'ébauche de la deuxième édition du rapport du Comité fédéral-provincial-territorial des chefs des poursuites pénales sur la prévention des erreurs judiciaires, qui sera rendu public à l'automne 2011. Ce rapport présente les derniers développements en matière de techniques d'application de la loi, de jurisprudence et d'opinion juridique

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation as well as the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2010, and assisted in coordinating criminal law courses for bar admission students of both University of New Brunswick Law School and Université de Moncton Law School. • Prosecutors participated as trainers and participants in the Intensive Trial Advocacy Programme at the Faculté de Droit at the Université de Moncton. This programme was designed to train lawyers in basic trial techniques applicable to both criminal and civil litigators through continual participation in simulated trial sessions, coupled with individual and group critiques by experienced trial counsel and judges • Prosecutors participated in judging at the Université de Moncton Law School mock trials for the McKelvey Cup. Teams represented were Dalhousie, University of New Brunswick and Université de Moncton Law Schools. The winner moved on to the National Competition for the Sopinka Cup in Ottawa, Ontario. | <p>relativement à la prévention des condamnations injustifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence sur le droit pénal de l'Association du Barreau canadien et de l'assemblée mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2010 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit pénal préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. • Les procureurs ont agi à titre de formateurs et de participants au programme intensif de formation des plaideurs de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Ce programme a été conçu pour fournir aux avocats spécialisés en droit criminel ainsi qu'à ceux spécialisés en droit civil des techniques de base en situation de procès en les faisant participer continuellement à des séances simulées, auxquelles s'ajoutent des critiques individuelles et de groupe de la part d'avocats et de juges au procès d'expérience. • Les procureurs ont siégé au groupe d'évaluateurs au tribunal-école organisée à la Faculté de droit de l'Université de Moncton pour l'obtention de la coupe McKelvey. Les équipes qui s'affrontaient provenaient des facultés de droit de l'Université Dalhousie, de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. L'équipe gagnante a ensuite participé à la compétition nationale qui a eu lieu à Ottawa, en Ontario, pour l'obtention de la coupe Sopinka. |
|--|---|

Committees and Specialists

Several internal committees remain active. These include: Convictions Review Committee; Policy

Comités et spécialistes

Plusieurs comités internes demeurent actifs, dont le comité d'examen des condamnations, le comité

and Guidelines Committee; Domestic Violence Committee; and Case Consultation and Risk Management Committee.

Family Crown Services sits on the Interdepartmental Child Welfare Committee, the central and regional CART (Children at Risk Team), the central and regional Implementation Team for new child protection initiatives, the Adult Protection Team, the Access to Family Justice Working Group, and the Saint John Family Court Pilot Project Team.

Emerging Trends

- Criminal cases are becoming increasingly more complex, and the evidence more voluminous. Some cases can take months of preparation and months to prosecute. This is challenging for a relatively small prosecution service.
- New Brunswick is not immune to developing trends in criminal offences. We have seen recent infiltration of organized crime, the proliferation of child pornography, and complex white collar crimes, especially fraudulent acts and transactions over the Internet and across borders.
- As seen during the last hiring process, there is a growing concern regarding the lack of qualified lawyers seeking employment with the Office of the Attorney General. This concern is heightened by the high number of anticipated retirements by Crown Prosecutors in the next few years.

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Office in meeting its mission, goals and objectives through

sur les directives et les marches à suivre, le comité sur la violence familiale et le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques.

Les procureurs de la Couronne en droit de la famille font partie du comité interministériel sur le bien-être de l'enfance, de l'équipe centrale et régionale sur les enfants à risque, de l'équipe de mise en œuvre centrale et régionale des nouvelles initiatives en matière de protection de l'enfance, de l'équipe de protection des adultes, du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale et du projet pilote de justice familiale à Saint John.

Nouvelles tendances

- Les instances criminelles sont de plus en plus complexes et l'ensemble de la preuve est de plus en plus volumineux. Certaines instances demandent des mois de préparation et il faut parfois aussi des mois pour les traduire en justice. Cette réalité représente un défi imposant pour un service de poursuite de taille relativement modeste.
- Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des tendances émergentes relatives aux infractions criminelles. Nous avons récemment constaté l'infiltration du crime organisé, la prolifération de la pornographie juvénile, ainsi que l'augmentation de la criminalité complexe en col blanc, particulièrement les transactions et les actes frauduleux par voie électronique ou transfrontalière.
- Comme nous l'avons constaté lors du dernier processus d'embauche, le manque d'avocats qualifiés se cherchant un emploi au sein du Cabinet du procureur général soulève de plus en plus de préoccupations. Cette préoccupation est aggravée par le fait que de nombreux procureurs de la Couronne devraient prendre leur retraite au cours des prochaines années.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le Cabinet du Procureur général la réalisation de sa

the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Direction de la gestion des installations

La Direction de la gestion des installations est chargée de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Highlights

Moncton Courthouse:

- Successful proponent CitiGroup (of Dartmouth) announced October 23, 2008
- Construction complete Nov 2010
- Building commissioning January 2011
- Occupancy February 14, 2011

Saint John Courthouse:

- Call for Expression of Interest January 30, 2009
- Design completed May, 2009
- RFP issued May 22, 2009
- RFP closed October 7, 2009 (3 Respondents)
- Government decides not to go PPP on November 6, 2009 (more value for money in a publicly funded traditional tender approach)

Faits saillants

Palais de justice de Moncton :

- Annonce du soumissionnaire retenu, CitiGroup, une entreprise de Dartmouth, le 23 octobre 2008;
- Achèvement des travaux de construction en novembre 2010;
- Mise en service du bâtiment en janvier 2011;
- Occupation le 14 février 2011.

Palais de justice de Saint John :

- Lancement de l'appel de déclarations d'intérêt le 30 janvier 2009;
- Achèvement de la conception en mai 2009;
- Lancement de la demande de propositions le 22 mai 2009;
- Fermeture de la demande de propositions le 7 octobre 2009 (trois soumissionnaires);
- Décision du gouvernement de ne pas avoir recours à un partenariat public-privé le 6 novembre 2009 (plus économique d'avoir recours au processus d'appel d'offres)

- Foundations and structural steel tender closed February 25, 2010
- Phase 2 (remainder of Building) tender closed December 9, 2010
- Expected construction substantial completion - Summer 2012

Caraquet Courthouse :

Leased Facility

- Space program developed : May 2009
- Tender for lease space closed : October 2009
- Construction substantial completion December 2010
- Occupancy 10 December 2010

traditionnel financé par les fonds publics);

- Fermeture, le 25 février 2010, de l'appel d'offres pour l'aménagement de la fondation et de la structure en acier;
- Fermeture de l'appel d'offres pour la phase 2 (reste de l'édifice) le 9 décembre 2010;
- Achèvement substantiel des travaux de construction prévu à l'été 2012.

Palais de justice de Caraquet :

Édifice loué à bail

- Mise au point du plan d'aménagement des locaux en mai 2009;
- Fermeture de l'appel d'offres pour la location des locaux en octobre 2009;
- Achèvement substantiel des travaux de construction en décembre 2010;
- Occupation le 10 décembre 2010.

Table / Tableau 1
Facilities Management / Gestion des installations
Work Done / Travail Accompli

City / Location	Date	Building / Édifice	Area / Location	Work Done / Travail Accompli
Bathurst	August/août 2010	Courthouse / Palais de justice	Entrance/ Entrée	Installation of personnel security scanner in main entrance lobby/ Installation d'un appareil de contrôle de la sécurité à l'entrée principale
Bathurst	August/août 2010	Courthouse / Palais de justice	Judicial suites/ Bureaux des juges	Installation of security card readers and electric strikes on various judicial suite doors./ Installation de lecteurs de cartes et de gâches électriques sur diverses portes des locaux des juges
Fredericton	August/août 2010	Courthouse / Palais de justice	Prosecutions suite/ Bureau de la Direction des poursuites publiques	Renovations to head office suite./ Travaux de rénovation du bureau principal
Miramichi	August/août 2010	Courthouse / Palais de justice	Exterior/ Extérieur	Replace security cameras on perimeter of building. / Remplacement des caméras de sécurité le long du périmètre du bâtiment.
Woodstock	August/août 2010	Courthouse / Palais de justice	Client Services & Enforcement & Steno Areas/ Locaux des services à la clientèle, du personnel d'application de la loi et des sténographes	Installation of security card readers and other security renovations/ Installation de lecteurs de cartes et autres travaux relatifs à la sécurité

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets

expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2010 and 2011 is shown in the following table:

d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2010 et 2011:

Table / Tableau 1

**Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation,
par année civile**

Activities / Activités	2010	2011
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	14	25
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	637	198
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	491	249
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	0	17
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	0	2
Hearings / Audiences	1	1

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting, as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying victims and beneficiaries, receiving revenue, and maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les victimes et les prestataires, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice et de la Consommation.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition, the branch provides business case analyses of the financial impact of major Departmental initiatives.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e.: vehicle policy, parking, etc.).

Highlights

- The branch led the Department's budget process in meeting established targets and in supporting major new program initiatives.
- The branch underwent a major reorganization with the departure of several members of the Financial Services Team.
- NBISA assumed responsibility for the Department's Accounts Payable processing.
- Extensive audit support, financial analysis, and process improvement support was extended to the New Brunswick Legal Aid Services Commission.
- Extensive work continued with Office of the Public Trustee for policy development and accounting expertise.
- The I-Expense system was fully implemented in both departments, including the judiciary.

La Direction fournit des services de soutien particulièrement à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge des analyses de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.)

Faits saillants

- La Direction a dirigé le processus budgétaire du Ministère pour ce qui est de l'atteinte des objectifs fixés et l'appui des initiatives d'envergure en matière de programmes.
- Il y a eu une réorganisation importante au sein de la Direction en raison du départ de plusieurs membres de l'équipe.
- L'ASINB est devenue responsable du traitement des comptes créditeurs du Ministère.
- La Direction a fourni d'importants services de soutien, d'analyse financière et d'amélioration des processus à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick.
- La Direction a poursuivi son vaste travail d'élaboration de directives et de comptabilité en collaboration avec le Bureau du curateur public.
- Le système I-Expense a été mis en œuvre dans l'ensemble du Ministère, y compris au sein du corps judiciaire.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General on human resource planning, recruitment, classification, labour relations, training, performance management, change management, organizational development and human resource policy, and program implementation.

Highlights

- Provided ongoing advice and guidance to senior management.
- 55 separate competitions were held and 21 reclassifications were completed.
- Extensive labour relations work, involving designation agreements, collective bargaining, and resolution of grievances.
- Significant recruitment, process improvement, and policy development support was extended to the New Brunswick Legal Aid Services commission.
- The Payroll and Benefits function was transferred to the New Brunswick Internal Services Agency.

Overall Summary of Staffing Activity

Pursuant to section 4 of the *Civil Service Act*, the Deputy Minister of the Office of Human Resources delegates staffing to each Deputy Head for their respective departments. Please find below a summary of the staffing activity for 2010-2011 for the Office of the Attorney General.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines assure le leadership pour le ministère de la Justice et de la Consommation et pour le Cabinet du procureur général en matière de planification des ressources humaines, de recrutement, de classification, de relations de travail, de formation, de gestion du rendement, de gestion du changement, de développement organisationnel et de mise en œuvre des politiques et des programmes sur les ressources humaines.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir des avis et des conseils à la haute direction.
- En tout, 55 concours distincts ont été tenus et 21 reclassifications ont été effectuées.
- La Direction a été très occupée en matière de relations de travail, notamment par des accords sur la désignation, des négociations collectives et le règlement de griefs.
- Une aide importante a été accordée à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick en matière de recrutement, d'amélioration des procédés et d'élaboration des politiques.
- Les fonctions relatives à la paye et aux avantages sociaux ont été transférées à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick.

Résumé général de l'activité de dotation en personnel

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sous-ministre du Bureau des ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de son ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation pour l'exercice 2010-2011 du Cabinet du procureur général.

- The department advertised fourteen (14) competitions, including ten (10) open competitions and four (4) closed competitions.
 - Pursuant to section 15 and 16 of the *Civil Service Act*, the department made the following appointments using other processes to establish merit than the competitive process:
- Le Ministère a publié quatorze (14) concours cette année, y compris dix (10) concours publics et quatre (4) concours restreints.
 - Conformément à l'article 15 et à l'article 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen d'autres méthodes destinées à déterminer le mérite, sans concours, que voici :

Appointment type / Type de nomination	Section of the <i>Civil Service Act</i> / Article de la <i>Loi sur la Fonction publique</i>	Number / Nombre
Specialized Professional, Scientific or Technical / Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	15(1)	0
Equal Employment Opportunity Program / Programme d'égalité d'accès à l'emploi	16(1)(a)	0
Departmental Talent Management Program / Programme de gestion du talent ministériel	16(1)(b)	0
Lateral transfer / Mutation latérale	16(1)(c)	5
Regular appointment of casual/ temporary / Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	16(1)(d)(i)	4
Regular appointment of students/apprentices / Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	16(1)(d)(ii)	0
Total number of appointments without competition / Nombre total de nominations sans concours		9

- Pursuant to section 33 of the *Civil Service Act*, no complaints alleging favouritism were made to the Deputy Head of the Office of the Attorney General and no complaints were submitted to the Ombudsman.
- Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucunes plaintes alléguant du favoritisme n'ont été déposées au sous-ministre du Cabinet du procureur général et aucunes plaintes n'ont été déposées auprès de l'Ombudsman.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Office including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, and internet); customized applications; project management; system development; and information planning.

The Infrastructure Support Group:

- Plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and business system deployment;
- Ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- Maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure;
- Provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary; also supported are New Brunswick Legal Aid Services Commission and New Brunswick Securities Commission;
- Maintains a Help Desk service for technical support to staff during office hours;
- Upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- Keeps technology current through fulfillment of the four year computer refresh plan;

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Cabinet du procureur général, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information.

La Section du soutien d'infrastructure s'occupe des questions suivantes :

- Planification et entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et la mise en œuvre de systèmes administratifs;
- Respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- Entretien et surveillance de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication;
- Prestation de services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature et prestation de services de soutien à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick et à la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick;
- Prestation de services d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau;
- Mise à niveau, installation et suivi du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique dans l'ensemble de la province;
- Mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour;

- Provides technical advice to Departmental management on technological issues; and
- Provides hardware life cycle management from purchasing through to disposal.

During this year, the Infrastructure Support Group was transferred to the New Brunswick Internal Services Agency.

The Applications Delivery group provides:

- Software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- Development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- Database maintenance and support;
- Technical advice to Departmental management on technological issues;
- Advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- Facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- Direction for business transformation projects;
- Facilitation in strategic information planning and enterprise architecture; and
- Research of business requirements and best practices.

- Prestation de conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques; et
- Gestion du cycle de vie du matériel, de l'acquisition à l'élimination.

Au cours de l'année, la Section du soutien d'infrastructure a été intégrée à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé des questions suivantes :

- entretien des logiciels et services de soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- élaboration d'applications faites sur mesure, acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, intégration des systèmes et évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- entretien et soutien des bases de données;
- prestation de conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- prestation de conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilitation de la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- prestation de conseils pour les projets de transformation des activités;
- facilitation de la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise; et
- prestation de services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Office of the Attorney General's overall corporate strategy and direction.

The branch represents the Office on numerous federal/provincial/territorial committees, plays an integral role in planning and policy development, and provides executive support to the Attorney General and Deputy Attorney General.

Highlights

Policy and Planning was involved in a number of projects in the 2010-2011 fiscal year. Among these, the branch:

- Provided legislative co-ordination services for the Office of the Attorney General.
- Co-ordinated federal/provincial/territorial activities, and represented the Office of the Attorney General on a number of federal/provincial/territorial committees and working groups, including: Co-ordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice, and several of its subcommittees; and Co-ordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice.
- Participated in the revision of the Public Prosecutions Operational Manual.

Communications Branch

The role of the Communications Branch is to provide strategic communication planning and advice to the minister and senior managers about communication issues.

The branch prepares news releases, speaking notes and briefing notes for the Office of the

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation du Cabinet du procureur général.

Des membres de son personnel représentent le Cabinet au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. La Direction joue un rôle clé dans la planification et l'élaboration des politiques et offre aussi des services de soutien administratif au procureur général et au procureur général adjoint.

Faits marquants

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs projets importants au cours de l'exercice financier 2010-2011, dont les suivants :

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Cabinet du procureur général.
- Elle a coordonné la participation du Cabinet du procureur général aux activités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Cabinet au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités, ainsi que le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents.
- Elle a participé à la révision du Manuel pratique des services des poursuites publiques.

Direction des communications

La Direction des communications offre des services de planification stratégique des communications et conseille le ministre et les cadres supérieurs relativement aux questions de communications.

Le personnel de la Direction prépare des communiqués de presse, des notes d'allocution et

Attorney General and provides ministerial support and co-ordinates activities related to the Legislative Assembly, as well as managing the Office's web page.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Office, responds to inquiries from the media and the public.

des notes d'information pour le compte du Cabinet du procureur général, offre des services de soutien au ministre, coordonne les activités relatives à l'Assemblée législative et gère le site Web du Cabinet.

À titre de porte-parole du Cabinet, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements des médias et du public.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General and administered by the Office of the Attorney General (April 30, 2011)

Absconding Debtors
 Age of Majority
 Arbitration
 Arrests and Examinations
 Assignments and Preferences
 Attorney General

 Canadian Judgments
 Charter Compliance Acts
 Civil Forfeiture
 Class Proceedings
 Conflict of Laws Rules for Trusts
 Contributory Negligence
 Criminal Prosecution Expenses
 Crown Debts

 Defamation
 Demise of the Crown
 Devolution of Estates

 Easements
 Electronic Transactions
 Entry Warrants
 Escheats and Forfeitures
 Evidence
 Executors and Trustees
 Expropriation

 Factors and Agents
 Fatal Accidents
 Foreign Judgments
 Frustrated Contracts

 Garnishee
 Great Seal
 Guardianship of Children

 Habeas Corpus

 Infirm Persons
 Inquiries
 Interjurisdictional Support Orders
 International Child Abduction

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du Procureur général et mises en application par le Cabinet du Procureur général (le 30 avril 2010)

Accidents mortels
 Actes d'intrusion
 Age de la majorité
 Arbitrage
 Arbitrage commercial international
 Archives publiques
 Arrestations et interrogatoires
 Auteurs de délits civils

 Biens
 Biens en déshérence et déchéances
 Biens matrimoniaux

 Cessions et préférences
 Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
 Concordance des lois avec la Charte
 Confiscation civile
 Conseillers de la Reine et leur préséance
 Contrats inexécutables
 Créances de la Couronne

 Débiteurs en fuite
 Dévolution des successions
 Diffamation
 Droit de rétention de l'entreposeur
 Droit de rétention des bûcherons
 Droit successoral
 Droits de rétention sur les biens personnels

 Enlèvement international d'enfants
 Enquêtes
 Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
 Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
 Exécution réciproque des jugements
 Expropriation
 Extraits de jugement et les exécutions

 Facteurs et agents
 Fiducies internationales
 Frais de poursuites criminelles

 Gestion des biens saisis et des biens confisqués

International Commercial Arbitration	Grand sceau
International Sale of Goods	
International Trusts	Habeas corpus
International Wills	
Interpretation	
Interprovincial Subpoena	Imprimeur de la Reine
Judges Disqualification Removal	Interprétation
Judicature	Interruption des services postaux
Law Reform	Jugements canadiens
Liens on Goods and Chattels	Jugements étrangers
Limitation of Actions	
Management of Seized and Forfeited Property	Loi portant correction de lois
Marital Property	
Mechanics' Lien	Mandats d'entrée
Memorials and Executions	
Notaries Public	Négligence contributive
Nova Scotia Grants	Non-récusation des juges
	Notaires
Postal Services Interruption	Opérations électroniques
Presumption of Death	Organisation judiciaire
Proceedings Against the Crown	
Property	Personnes déficientes
Protection of Persons Acting Under Statute	Prescription
Provincial Offences Procedure	Présomption de décès
Provincial Offences Procedure for Young Persons	Présomptions de survie
Provision for Dependants	Preuve
Public Records	Preuves littérales
	Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Queen's Counsel and Precedence	Procédure applicable aux infractions provinciales
Queen's Printer	Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
*Quieting of Titles	Procédures contre la Couronne
	Procureur général
Reciprocal Enforcement of Judgments	Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...	Protection des salariés
Regulations	Provision pour personnes à charge
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick	
Sale of Goods	Récépissés d'entrepôt
Sale of Lands Publication	Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...
Statute Law Amendment	Recours collectifs
Statute of Frauds	Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Statute Revision	Réforme du droit
Storer's Lien	Règlements
Succession Law Amendment	Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Survival of Actions	Révision des lois
Survivorship	
Tortfeasors	Saisie-arrêt
	Servitudes

Trespass

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection

Warehouse Receipts

Wills

Woods Workers' Lien

Subpoenae interprovinciaux

Suppression de terminologie archaïque dans les
Lois du Nouveau-Brunswick

Survie des actions en justice

Testaments

Testaments internationaux

Transmission de la Couronne

Tutelle des enfants

*Validation des titres de propriété

Vente de biens-fonds par voie d'annonces

Vente d'objets

Vente internationale de marchandises

*to be repealed by An Act to Repeal the Quieting of
Titles Act (S.N.B. 2007, c.52)

*sera abrogée par la Loi abrogeant la Loi sur la
validation des titres (L.N.-B. 2007, c.52)

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues
for the year ended 31 March 2011

Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	\$ Value Valeur \$
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	0
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	\$ -
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	174,383
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	\$ \$174,383
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	41,343
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	\$ 41,343
Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	0
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	0
NSF Cheque Charges	0
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	0
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	\$ -
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	\$ 215,726
Special Purpose Revenue Recettes au compte à but spécial	
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	68,479
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	\$ 68,479
Total Departmental Revenue Recettes totales du ministère	\$ Value Valeur \$
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	\$ 284,205

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding./

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES
Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures
for the year ended 31 March 2011 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Attorney General / Procureur général
Personnel Services / Dépenses liées au personnel		
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	13,266,418	13,266,418
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	224,441	224,441
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	206,967	206,967
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	481,018	481,018
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des Cotisations à la Commission des accidents du travail	-	-
Total Personnel Services / Total des services du personnel	\$ 14,178,844	\$ 14,178,844
Other Services / Autres services		
Advertising / Publicité	915	915
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	-	-
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	269,192	269,192
Fees & Commissions / Droits et commissions	40,400	40,400
Freight, Express / Fret, messageries	4,093	4,093
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	-	-
Laundry Service / Services de blanchissage	269	269
Catering Services / Services de restauration	-	-
Other Services / Autres services	42,936	42,936
Building Services / Services liés aux immeubles	6,684	6,684
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	2,566	2,566
Inspection Service / Services d'inspection	-	-
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	39,752	39,752
Postage / Frais de poste	45,824	45,824

Other Worker Services / Autres ressources humaines	1,429	1,429
Construction Fees / Frais de construction	-	-
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	134,287	134,287
Rentals / Locations	186,825	186,825
Repair Services / Services de réparation	7,058	7,058
Professional Services / Services professionnels	4,397,132	4,397,132
Telephones Services / Services de téléphones	144,166	144,166
Travel Expenses / Frais de déplacement	474,577	474,577
Total Other Services / Total des autres services	\$ 5,798,104	\$ 5,798,104
Materials and Supplies / Matériel et fournitures		
Subscriptions / Abonnements	166,752	166,752
Clothing / Vêtements	8,794	8,794
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	2,650	2,650
Food / Nourriture	4,207	4,207
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	17	17
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts/ Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	-	-
Medical, Surgical and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	1,041	1,041
Other Supplies / Autres fournitures	6,298	6,298
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	86,536	86,536
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	-	-
Structural Supplies / Matériaux de construction	-	-
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	\$ 276,295	\$ 276,295
Property and Equipment / Biens et matériel		
Office Furniture / Meubles de bureau	51,452	51,452
Data Processing Equipment / Matériel informatique	-	-
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	42,320	42,320
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	\$ 93,771	\$ 93,771

Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions		
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	-	-
Other Grants / Autres subventions	569	569
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total des contributions et des subventions	\$ 569	\$ 569
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais		
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	-	-
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	-	-
Other / Autres frais	371	371
Interest / Intérêts	-	-
Damage Claims / Réclamations pour dommages	3,000	3,000
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	\$ 3,371	\$ 3,371
Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements		
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	(4,211,101)	(4,211,101)
Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	\$ (4,211,101)	\$ (4,211,101)
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	\$ 16,139,852	\$ 16,139,852

Individual items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding.

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2010-2011 Explication des écarts pour l'exercice 2010-2011

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure / Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance
			Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées		(Over) Under / Écart (Plus) Moins
Attorney General / Procureur général	16,707.0	-	16,707.0	16,139.9	567.1
Total	16,707.0	-	16,707.0	16,139.9	567.1

Variations for program (over) under \$ 100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 \$:

The resulting surplus in the Office of the Attorney General was largely due to managing the Tingley trial with in-house lawyers as opposed to ad-hoc counsel. Public Prosecutions received an increase in their Main Estimate to implement a new management structure in the Public Prosecutions Branch. With the ability to hire additional Crown prosecutors, the branch could dramatically reduce ad-hoc counsel spending. The new positions were vacant for part of the year, and ad-hoc spending was still greatly reduced

L'excédent au sein du Cabinet du procureur général est en grande partie attribuable à la gestion du procès Tingley par des avocats internes au lieu de par des avocats à l'instance. Le budget principal des dépenses de la Direction des poursuites publiques a été augmenté en vue de la mise en oeuvre d'une nouvelle structure de gestion au sein des Services des poursuites publiques. Grâce à sa capacité d'embaucher d'autres procureurs de la Couronne, le Direction pourrait grandement réduire les dépenses au titre des avocats à l'instance. Les nouveaux postes sont demeurés vacants pendant une partie de l'année, mais il a tout de même été possible de réduire considérablement les dépenses ad hoc.

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. /

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

**III. Explanation of Variance Fiscal Year 2010-2011
Explication des écarts pour l'exercice 2011-2011**

**Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue /
Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
Variances for over / (under) \$100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100 000 \$**

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
Provincial Proceeds of Crime /Produits de la criminalité	\$ -	\$ 68,479	\$ 68,479

IV. Official Languages Report

The Office of the Attorney General recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2010-2011 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick forwarded no complaints with respect to services offered by the Office of the Attorney General.

A draft action plan on official languages has been prepared for submission to the Department of Intergovernmental Affairs.

The Office also continues to promote and support second language training and maintenance for employees; however there were no employees enrolled in language training in 2010-2011.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Cabinet du Procureur général reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a fait suivre deux plaintes concernant les services du ministère de la Justice et de la Consommation.

On a préparé une ébauche d'un plan d'action en matière de langues officielles qui sera soumis au ministère des Affaires intergouvernementales.

Le Cabinet continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. Cependant, aucun employé n'a pris part une formation linguistique au cours de l'exercice.

